

ÉCONOMIES

Assurer la bonne gestion et rendre leur argent aux Parisiens.

- Réduire la taxe foncière en revenant sur les hausses abusives d'Anne Hidalgo ; 310 millions d'euros seront rendus aux foyers parisiens soit l'équivalent de 574€ pour un appartement de 70 m2, 205 € pour un studio, et 820 € pour un quatre-pièces.
- Audit complet des dépenses et des comptes de la ville. L'audit sera indépendant en effectuée en toute transparence avec les Parisiens.
- Lancer notre plan massif d'économies et de désendettement dès la première année du mandat.
- Engager le remboursement accéléré de la dette parisienne à partir de 2031 et ramener l'encours à 7 milliards d'euros afin de retrouver une capacité de désendettement inférieure à 10 ans d'ici 2033.
- Lutter contre la bureaucratie abusive et les privilèges des élus (super-équipes de communication du cabinet Hidalgo...).
- Redéployer les effectifs sur le terrain pour agir concrètement au quotidien et répondre aux problèmes des Parisiens.
- Assurer la gestion assainie des services publics et afficher des objectifs d'efficacité.
- Créer un Conseil de Surveillance Budgétaire Indépendant composé d'experts indépendants (économistes, élus, auditeurs...) qui exercera un contrôle ex-ante de tous les budgets et publiera semestriellement un rapport public sur l'exécution budgétaire, intégré au Baromètre Social et Financier de la Ville.
- Réformer la gestion des ressources humaines de la Mairie de Paris afin de garantir efficacité dans le travail accompli.



ÉCONOMIES

Soutenir nos entreprises, nos commerces, nos artisans et entrepreneurs

- Créer un fonds d'aide à l'installation doté de 50 millions d'euros sur 5 ans destiné à "subventionner" directement les reprises de commerces vacants dans tous les quartiers parisiens.
- Fonds de soutien aux jeunes entrepreneurs, moins de 35 ans, qui reprennent un commerce de proximité et offrir une garantie municipale à hauteur de 50% de l'emprunt bancaire.
- Lutter contre la vacance spéculative qui maintient artificiellement des locaux fermés en instaurant une taxe dissuasive de 30% de la valeur locative par an (contre 12,5% aujourd'hui) sur tous les locaux commerciaux restés vacants depuis plus de 2 ans.
- Nous lancerons le programme ambitieux « 1 000 commerces » avec un soutien renforcé. Nous aménagerons 15 nouveaux marchés de plein vent authentiques favorisant les circuits courts et l'animation locale. Objectif : réduire le taux de vacance commerciale de 10,5% actuellement à 8% d'ici 2030.
- Transférer aux mairies d'arrondissement les compétences relatives aux autorisations d'ouverture dominicale et nocturne ainsi qu'à l'occupation des terrasses. Cette décentralisation permettra aux élus de proximité d'adapter les règles aux réalités locales de leur territoire.
- Développer un incubateur municipal géré par les mairies d'arrondissements.



ÉCONOMIES

Rendre Paris à ses habitants

- Soutenir l'accès à la propriété : assurer un prêt à taux zéro à hauteur de 50 000€, créer un fonds de garantie à hauteur de 50 000€, sous condition de revenu. Objectif : 500 ménages propriétaires chaque année pour les primoaccédants.
- Création de zones franches pour revitaliser le commerce local dans les lieux les plus abandonnés et en crise.
- Moratoire sur les grands travaux non-essentiels et objectifs d'efficacité et d'agenda dans les cahiers des charges des travaux municipaux pour éviter la multiplication dans le temps des travaux.
- Aucune hausse d'impôts sur les ménages parisiens, les travailleurs et les entreprises. Nous gèlerons les taxes visant stationnement résidentiel, droits de terrasse, et TEOM, apportant 50 à 100 euros d'économies supplémentaires par an aux ménages. Ce sans compter nos autres baisses d'impôts.
- Le Parc de Princes appartient aux Parisiens, car « Ici, c'est Paris ! ». Nous cesserons de brader nos biens publics aux milliardaires étrangers.
- Soutenir le "Made en France" et les initiatives "Faites en France".

